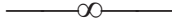


INSERTION TESTAMENT



Par testament olographe du 6 février 2023 M. André Albert MAHE né à SAINT-PIERRE (97500) le 24 janvier 1967, y domicilié, célibataire non pacsé, décédé à SAINT-PIERRE le 9 janvier 2024 a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de description et de dépôt aux termes d'un acte reçu par Maître Virginie CAMUS-BRECHAT notaire à SAINT-PIERRE (97500) 17 rue Ducouëdic le 05 septembre 2024 contenant également notoriété après le décès de M. André MAHE. La copie authentique de cet acte et la copie figurée du testament ont été adressées au greffe du Tribunal de Première Instance de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui en a accusé réception le 16 septembre 2024.

Les oppositions s'il y a lieu pourront être faites par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Virginie CAMUS-BRECHAT notaire sus-nommée chargée du règlement de la succession dans un délai d'un mois à compter du 16 septembre 2024

Pour insertion,

La notaire

